

LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

LES MATIÈRES COMMUNES

- 4 h 00 de français
- 4 h 00 de mathématiques
- 3 h 30 d'histoire-géographie - enseignement moral et civique
- 3 h 00 de langue vivante 1 (anglais ou allemand) poursuite bilangues
- 2 h 30 de langue vivante 2 (allemand ou espagnol)
- 1 h 30 de sciences de la vie et de la terre (SVT)
- 3 h 00 de physique-chimie
- 2 h 00 d'éducation physique et sportive (EPS)
- 1 h 00 d'arts plastiques
- 1 h 00 d'accompagnement personnalisé (AP)
- Option : 3 h 00 de latin (langue et culture de l'Antiquité)

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

Les enseignements d'exploration visent à faire découvrir aux élèves des enseignements caractéristiques des séries qu'ils seront amenés à choisir à l'issue de la classe de seconde générale et technologique, ainsi que les études supérieures auxquelles ces séries peuvent conduire.

Leur suivi ne conditionne en rien l'accès à un parcours particulier du cycle terminal.

Chaque élève de Seconde doit choisir obligatoirement deux enseignements d'exploration.

Un premier au choix parmi :

- ⇒ **Sciences économiques et sociales**
ou
- ⇒ **Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion**

Un second, différent du premier retenu, au choix parmi :

- ⇒ **Sciences économiques et sociales (SES)**
ou
- ⇒ **Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)**
ou
- ⇒ **Santé et social**
ou
- ⇒ **Littérature et société**
ou
- ⇒ **Sciences de l'ingénieur**
ou
- ⇒ **Méthodes et pratiques scientifiques**